



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/249  
3 mars 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 3 MARS 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE  
SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai le regret de vous informer qu'une fois de plus le cessez-le-feu en vigueur à Sarajevo et les conditions de l'ultimatum de l'OTAN ont fait l'objet de violations flagrantes. Mon gouvernement note avec consternation que les forces de la FORPRONU n'ont pas réussi à localiser six chars serbes qui ont été dérobés à leur attention dans la "zone d'exclusion", que ces blindés ont ensuite été dirigés vers des destinations inconnues sous les yeux des observateurs des Nations Unies et qu'aucun effort n'a été fait pour les neutraliser ou les placer sous le contrôle de l'ONU. Cette violation a été suivie hier par le lancement de quatre grenades sur Sarajevo. Mon gouvernement est convaincu que ce laxisme à l'égard des forces serbes en ce qui concerne l'ultimatum ne fait qu'encourager de nouvelles transgressions. Le fait que la capacité de tir des chars susmentionnés n'ait pu être neutralisée par n'importe quel moyen suffisait en soi à inciter les forces serbes à bombarder de nouveau Sarajevo. L'incapacité de prendre des mesures efficaces pour assurer le respect de l'ultimatum ne peut que conduire à de nouvelles violations flagrantes qui risquent d'être mortelles. Cette tendance des forces serbes à respecter partiellement les conditions pour mieux les enfreindre par la suite est bien connue, de même que ses conséquences pour la population civile.

Nous demandons au Conseil de sécurité de faire tout son possible pour assurer le respect par les forces serbes des dispositions du cessez-le-feu actuellement en vigueur à Sarajevo et l'application intégrale des dispositions de ses résolutions 824 (1993) et 836 (1993).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Muhamed SACIRBEY

-----